

Paraît lorsque la
Municipalité le juge
nécessaire

(Affiché dans les trois
villages et publié sur le site
communal).

N° 06/13

INFORMATIONS OFFICIELLES

www.goumoens.ch
greffe@goumoens.ch

Commune de
Goumoëns



Mise de bois

La Municipalité informe les intéressés qu'une mise de bois aura lieu le **samedi 7 décembre 2013 à 10h00**. Rendez-vous des miseurs à **la Fontaine**. Eclaircie de petits bois sur pied et arbres abattus.

Conseil communal

Dans sa séance du 09 octobre 2013, le Conseil communal a accepté :

- L'arrêté d'imposition 2014 avec une augmentation de 6 points d'impôt, le taux passe ainsi de 71 à 77 points.
- Le crédit d'investissement de Fr. 300'000.00 pour les travaux de mise en séparatif des collecteurs EC, EU et eau sous pression au lieu-dit « Sur Fontaine ».

Fêtes de fin d'année - Fermeture du bureau communal & agence postale

La population est priée de prendre note des horaires de l'Administration communale et de l'agence postale durant les fêtes de fin d'année, soit :

	Matin	Après-midi
Mardi 24 décembre	07h00-10h00	Fermé
Jeudi 26 décembre	Fermé	Fermé
Mardi 31 décembre	07h00-10h00	Fermé

Centre de tri

Le Centre de tri sera fermé le jeudi soir 26 décembre 2013. En revanche, il sera ouvert les mardis 24 et 31 décembre, horaire habituel, soit 13h30-15h00.

Heures de commune – Décomptes 2013

Nous prions toutes les personnes concernées de bien vouloir nous faire parvenir les décomptes d'heures ou factures 2013 **d'ici au 16 décembre 2013**.

Déneigement des routes et chemins communaux - **RAPPEL**

Afin de ne pas perturber le service de voirie lors des travaux de déneigement, la Municipalité rappelle **que toutes les mesures doivent être prises pour ne pas laisser de véhicules sur la voie publique**. L'Autorité décline d'ores et déjà toute responsabilité en cas de dégât.

Sapins de Noël

Nous informons la population que la traditionnelle distribution de sapins de Noël aura lieu **samedi 14 décembre 2013, de 11h00 à 12h00, au chalet des chasseurs.** Comme chaque année, une soupe sera gracieusement offerte à chacun.

Pour la bonne organisation de nos employés, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le bulletin d'inscription ci-dessous **jusqu'au 4 décembre 2013, dernier délai.**



**Bulletin d'inscription à compléter, à détacher et à retourner
à l'Administration communale jusqu'au 4 décembre 2013**

Nom :Prénom :

Adresse

Téléphone :

Si possible, je souhaite / nous souhaitons :

- un petit sapin (environ un mètre)
- un grand sapin (environ deux mètres)

Nombre de personne(s) pour la soupe :

La Municipalité